



# La lettre de Tourey sur Jour

N°33

Janvier 2019



*Rétrospective  
de l'année 2018*



## — Le mot du Maire —

2018 a été placé sous le signe de la tristesse avec le décès de deux anciens conseillers que j'ai cotoyés, pendant de nombreuses années : Marcel Mangote, Roger Finat furent appréciés pour leur dévouement à la commune. Marcel, Roger je garde de bons souvenirs de nos échanges.

La vie continue, 2019 est là ...

La couleur et la joie se sont invitées au village :

- couleur : blanc, rouge, gris, vert pour le bâtiment communal
- joie : repas des Aînés

grande réussite de la fête intercommunale  
décorations de Noël avec les enfants

Les délégués Marie-Anne, Corinne, Roger aidés de Mélanie vont tout vous raconter dans la ... 33<sup>ème</sup> lettre de Coury.

Un grand merci à eux.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Les agents communaux : Benoît, Mélanie, Fatia, Christelle participent à l'embellissement de Coury-sur-Jour. Cette année Jordan Gaussot a remplacé Benoît pour mettre de la couleur dans nos palles et leur donner une deuxième vie après l'école.

Ainsi, nous avons ouvert nos portes aux associations et à deux conseils communautaires.

Je n'oublie pas le Comité des fêtes et l'aide des bénévoles, en particulier Jean-Paul Dejoux et Serge Robert toujours présents. Merci pour votre efficacité.

L'équipe municipale est à votre disposition et vous souhaite une Bonne Année 2019.

Santé, prospérité, joie dans vos familles  
sont les vœux de Nicole Robert, le maire

## \*Nouveaux habitants :



*Chantal CLAIR aux Touroux*

*Sébastien DECAYEUX dans le logement communal au bourg*

*Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre charmant petit coin du nivernais.*

*Perrine JULIEN et Bertrand BOUCOMONT s'installeront prochainement au bourg dans la maison des grands-parents qu'ils restaurent.*

*Nous leur souhaitons bon courage pour mener leur projet à bien.*

## \*Décès:

*Nous avons eu le regret d'apprendre les décès de :*

*M. MANGOTTE Marcel le 13 juin 2018*

*Il a été conseiller municipal de 1983 à 1989 puis adjoint de 1989 à 1995*

*M. FINAT Roger le 16 octobre 2018*

*Il a été conseiller municipal de 1983 à 2008*

*Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille.*

*Nous avons aussi une pensée pour Christine Landry qui a perdu sa Maman le 30 mars 2018.*





Jordan est à ses pinceaux pour rafraîchir les peintures extérieures de la première salle et Eric Perrin, menuisier à Chantenay que nous ne présentons plus qui change les huisseries et les portes d'entrée de la seconde salle.



Ils ont terminé juste à la veille de la fête intercommunale !! Jordan et Rémi Boizot (plombier à Chantenay saint Imbert) ont rénové les toilettes municipales situées sur la place, à utiliser sans modération et à votre convenance et à laisser dans l'état où vous souhaitez les trouver, selon la formule consacrée.

Le 1<sup>er</sup> février, Jean Paul Dejoux et Benoît ont fixé sur les murets les décors en fer forgé que Jean Paul avait confectionnés. Quelle patience, très beau travail Jean Paul, bravo et merci !!



# COMMUNE :



500 mètres de fossés ont été recreusés le long de la VC1

Sur toute la route de la Mathurine, de l'enrobé à chaud a été posé.

Sur la route des Barelles, les trous ont été bouchés avec du concassé (31.5 calcaire) par l'entreprise Lombardo.

Un ralentisseur a été installé à l'entrée du village : trop d'automobilistes, oubliant la signalisation et la prudence, étaient tentés d'enfoncer le champignon sur la route toute neuve !!!

Mais que faire pour que les stops soient respectés aux croisements ????????





### 3. SYCTOM :

Dans une volonté d'optimiser les prestations, le camion de ramassage des ordures ménagères passe route des Prouards. De même, pour sensibiliser au tri les habitants du bourg, les containers communs ont été supprimés.

### 4 . Quarante exemplaires du livre « MON VILLAGE ..... AU FIL DES ANS »

écrit par Henri BOUCOMONT ont été offerts et apportés en mairie par Pascal BOUCOMONT .

### 5 .Fermeture de la trésorerie de Dornes :

Toury sur Jour dépend désormais de la trésorerie de St Pierre le Moûtier.

### 6 .SITE INTERNET TOURY SUR JOUR :

Il a été créé par Mélanie et est ouvert depuis le 1<sup>er</sup> novembre. Nous vous invitons à aller le voir sur :

[www.toury-sur-jour.fr](http://www.toury-sur-jour.fr)

### 7 .CHAUDIÈRE :

Notre chaudière a rendu l'âme !!! Après délibération, le conseil municipal a choisi de la remplacer. La municipalité a donc dû investir.

8 .Comité des Fêtes : L'assemblée générale aura lieu le 6 février 2019 à 18h30, salle communale.

## 9. ATTENTION



Suite aux différentes intempéries et aux négligences, beaucoup de lignes téléphoniques et électriques de notre commune sont menacées par des branches d'arbres indomptées !!! Plusieurs usagers en ont déjà souffert et pour que cela ne se reproduise pas, nous invitons les propriétaires concernés à prendre connaissance de l'article suivant et d'œuvrer en conséquence...

### Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

L'article R116-2 du code de la voirie routière dispose que les personnes qui, en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier seront punies de l'amende prévue pour les contraventions cinquième classe (ndr : article 131-13 du code pénal 1500 E maximum, 3000 E en cas de récidive). Ces dispositions peuvent toutefois être aménagées dans les règlements de voirie propres à chaque collectivité ou à chaque départements. En ce qui concerne la Nièvre, et hormis les cas dans lesquels les communes ou communautés de communes ont adopté leur propre règlement de voiries, ce sont les dispositions des articles 53 à 59 de l'arrêté préfectoral 64-5915 du 20 octobre 1964 qui prévoient notamment que *« les arbres , les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou fermiers »* (1<sup>er</sup> alinéa de l'article 57) qui s'appliquent. Il est à noter que la jurisprudence (Conseil d'Etat-X c/ préfet de Dordogne requête 172017 - 23 octobre 1998) ne permet pas à la commune de procéder à l'élagage d'office. Celui-ci reste toutefois possible en cas d'urgence manifeste suite, par exemple, à une tempête ou un orage mais ne peut s'appliquer dans le cas d'une croissance normale des végétaux.

# Ensuite ?



**Des discours !**



**Des plats !**

**Des sourires !**

**Des anecdotes !**

**Des petits verres !**

**Une bonne journée !!!**





# Préparatifs de Noël

Mercredi 13 décembre, la municipalité a invité les enfants et les parents disponibles à venir participer à la décoration du bourg.



Bravo à tous nos petits pour leur participation à la décoration du bourg.

Cette après- midi de détente et de récréation est très attendue par les enfants

Pour réchauffer tous nos petits travailleurs Nicole Robert a offert un chocolat chaud et une bonne part de gâteau fabrication maison.

# Recette



## Ça va bûcher !!!

Chocolat-orange, chocolat-framboise, chocolat-poire... mais pourquoi le chocolat se marie-t-il aussi bien aux fruits ? A quoi bon perdre son temps à philosopher, profitons-en pour réaliser et déguster de délicieuses bûches de fin d'année alliant le plaisir du chocolat et la fraîcheur des fruits.

Notez cette recette !

Bûche chocolat blanc-fruits rouges

Difficile

45 min ----20 min

Bon marché

Pour combien de personnes cuisinez-vous ? 4

Chocolat blanc : 300 g

Crème liquide : 25 cl

Sucre glace : 100 g

Oeufs : 4

Maïzena : 70 g

Poudre d'amandes : 100 g

Sucre en poudre : 2 cuil. à soupe

Thé aux 5 fruits rouges : 1 sachet

Fruits rouges mélangés (un peu)

Calories = Elevé

Étapes de préparation

Préchauffez le four th. 7 (210 °C). Fouettez 1 œuf avec 3 jaunes et le sucre glace jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Incorporez la Maïzena, la poudre d'amandes puis, petit à petit, les blancs d'œufs battus en neige ferme.

Étalez la pâte sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé. Enfournez 10 min puis, faites-la glisser sur un linge saupoudré de sucre. Ôtez le papier et roulez le biscuit.

Laissez infuser le sachet de thé dans la crème bouillante. Mettez le chocolat blanc haché dans un saladier. Réchauffez la crème et versez-la bouillante en plusieurs fois sur le chocolat. Réservez au frais en remuant souvent.

Déroulez le biscuit et recouvrez-le avec les 2/3 de chocolat, placez environ 300 g de fruits égouttés sur la longueur au bord du biscuit et roulez-le. Réservez 1 h.

Coupez les extrémités de la bûche et recouvrez-les de chocolat. Réservez à nouveau au frais jusqu'au moment de servir décoré de fruits rouges

"Chers amis, copains, copines, que cette année 2019 vous comble, comme vous le méritez, de tous les petits bonheurs que la vie peut nous offrir. Nous vous souhaitons également l'amour, la réussite et la santé la meilleure possible. Et évidemment, nous espérons passer encore beaucoup de moments de rire et de joie avec vous. Excellente année 2019 à tous."



Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié sans vieillir notre cœur." (Victor Hugo)!

**Les délégués de la lettre  
Marie-Anne, Corinne, Marlène et Roger**